

Lanceuses de bière: «La



Prostitution, forte consommation d'alcool... Les lanceuses de bière sont vulnérables. Certaines se sont associées pour obtenir de meilleures conditions de travail. Si des employeurs se sont engagés à améliorer la situation, les résultats ne se font pas encore sentir.

En mai, Sophea et sept autres lanceuses de bière ont porté une lettre à la direction de Cambodia Brewery Ltd, société installée dans le quartier de Tuol Kork, à Phnom Penh. Les huit femmes représentaient 300 collègues employées par la marque Tiger pour promouvoir ses bières. Elles réclament, pour les salariées disposant de plus de dix ans d'ancienneté, une augmentation de salaire de 70 à 100 dollars mensuels. Pour l'instant, aucune réponse ne leur est parvenue.

Sophea a décidé de protester car, après 13 ans de présence, son salaire ne lui permet pas de financer la scolarité de son fils. Dans sa société, explique-t-elle, les lanceuses perçoivent 50 dollars par mois quand elles sont employées depuis moins de six ans et 70 dollars au-delà. «Certaines finissent par vendre leur corps. Des restaurants disposent de chambres réservées à cet effet. J'ai vu des collègues s'y résoudre», raconte Sophea.

Ian Lubek étudie depuis 2000 les risques encourus par les lanceuses de bières. Le dernier rapport de cet enseignant (université de Guelph, Canada), qui est également conseiller de Siem Reap citizens for health, educational and social issues (Sirchesi international), a été réalisé en avril 2008, à Siem Reap et à Phnom Penh, auprès de 400 travailleuses. «Nos dernières statistiques montrent qu'il n'y a pas d'amélioration chez les lanceuses de bière», explique Ian Lubek.

Les revendications de Sophea et ses collègues lui semblent légitimes. Il a noté «une augmentation des ventes de 50% de 2006 à 2007, chez les brasseurs membres de la Beer selling industry company (BSIC) [Cambodia Brewery Ltd, Cambrew/Carlsberg, Heineken,

Guinness] ». Selon lui, en moyenne, les lanceuses vendent, chaque nuit, 24 litres de bière, soit trois caisses. Il en a déduit que si elles étaient payées à la commission, sur la base d'un tarif de six dollars par caisse appliqué par certaines compagnies non affiliées à la BSIC, elles pourraient prétendre à des honoraires de 400 dollars par mois. Il estime qu'elles ont besoin d'un salaire de 132 dollars par mois pour vivre. Certains membres de la BSIC proposent un système de prime au résultat, ajoute le professeur, mais «seules quelques filles témoignent qu'elles en bénéficient».

34% se prostituent

Sophea renchérit: «Nos réclamations sont justifiées. Les ventes ont crû, les tarifs également. Dans mon restaurant, une bouteille de Tiger coûtait 1,5 dollar il y a environ deux ans, contre 2,90 dollars aujourd'hui. La compagnie a donc les moyens d'augmenter nos salaires.»

Selon Ian Lubek, 19% des employées

de BSIC se contentent de leur condition, 34% se disent forcées à se prostituer, dont 18% sur le lieu même de leur travail. Il existe un code de bonne conduite chez la BSIC, depuis 2006, rappelle Lubek, mais ses consignes ne sont pas toujours suivies (lire les encadrés).

Bunny est la directrice adjointe de l'ONG Network men women development Cambodia, qui soutient 300 lanceuses de bière à Koh Kong, Sihanoukville, Siem Reap, Banteay Meanchey, Oddar Meanchey et Phnom Penh. Elle dénonce les conditions de travail de ses compagnes de BSIC et réclame, en leur faveur, un salaire minimum de 80 dollars par mois. «Je ne travaille pas pour cette compagnie car je veux gagner davantage que 50 dollars mensuels.» Comme les 200 membres de son association, elle est rémunérée à la commission par le restaurant qui l'emploie. Elle reçoit huit dollars par caisse de bière. «Ainsi, je gagne plus de 100 dollars par mois.»

Les recommandations du code de bonne conduite de la BSIC

La BSIC, qui regroupe quatre brasseurs sur la vingtaine que compte le pays, a mis en place en décembre 2006 un code de bonne conduite pour améliorer les conditions de travail des lanceuses de bière.

Ce code stipule que les salariées doivent posséder un contrat de travail, avec un salaire mensuel minimal de 50 dollars. Le système de commission ne doit pas les inciter à se montrer trop séductrices avec les clients, pour éviter la prostitution. Les lanceuses doivent porter des uniformes décents et leur employeur doit assurer leur moyen de transport sur jusqu'à leur domicile. Elles doivent également bénéficier de formations dans le domaine de la santé (contraception, prévention sida) et sur les moyens de faire face à des clients agressifs.

La BSIC s'est engagée, avec ce code, à combattre les abus et harcèlements sexuels.

Les lanceuses de bière ne sont pas autorisées à s'asseoir et à consommer de l'alcool en compagnie de leurs clients.

«Dans ce travail, on doit faire face au manque de sommeil, aux viols collectifs, aux harcèlements sexuels», énumère Bunny. Les accords passés entre les ONG et les compagnies ne sont pas efficaces, dénonce-t-elle. Quatre membres de l'association sur dix ont déjà subi un viol collectif, surtout à Phnom Penh. «Quand une fille négocie avec un client, le suit et se retrouve face à deux ou trois hommes, elle ne peut rien faire.» Chacune s'est prostituée au moins une fois, au prix de dix ou 20 dollars. «Moi j'ai dû m'y résoudre à trois reprises, avoue Bunny, car j'avais besoin de davantage d'argent.» La plupart sont des femmes abandonnées par leur mari et ont des enfants à charge. Certaines ont subi des menaces, y armées.

Des enquêtes qui s'opposent

Beaucoup d'entre elles boivent trop pour plaire à leurs clients et obtenir ainsi des pourboires même si, chez la BSIC, il est interdit aux salariées de s'asseoir et de boire avec les clients, explique Bunny. «Il m'arrive de consommer plus d'une caisse par jour. Si les compagnies payaient mieux leurs salariées, je ne travaillerais plus à la commission. C'est dangereux pour la santé.»

Secrétaire général de l'ONG Cambodia woman crisis center (CWCC), Nop Sarinsreyroat apprend depuis un an aux lanceuses de bière à se protéger. «Alors que les compagnies s'engagent à raccompagner leurs salariées en voiture, beaucoup ont été dépouillées, voire violées dans les ruelles conduisant à leur domicile», affirme-t-elle. Bunny exige également qu'une personne raccompagne chaque lanceuse jusqu'au seuil de leur domicile.

«Ces travailleuses doivent être particulièrement protégées», juge, de son côté, Sar Mora, président de la Fédération des syndicats des métiers de l'alimentation et des services. Son organisation compte 300 lanceuses de bière et il approuve les conclusions du rapport de Lubek. «Le gouvernement ne prête pas suffisamment attention à cette activité. Le ministère du travail ne contrôle pas leurs conditions de travail», juge-t-il.

Contacté par *Cambodge Soir Hebdo*, un représentant de Tiger nie être au courant de l'enquête de Lubek. Ce dernier explique: «Nous avons envoyé un communiqué de presse avec nos statistiques au PDG de Heineken, ainsi qu'aux autres brasseurs mais ils refusent de reconnaître ces chiffres.»

Une autre enquête concernant 493 lanceuses de bière, réalisée par le Center for advanced study (CAS) à la demande de la BSIC, met en avant des résultats différents. Selon cet institut cambodgien indépendant de recherche, les conditions de travail se sont considérablement améliorées depuis la création du code de bonne conduite en 2006. «Les programmes d'éducation à la santé et à la sécurité, le refus du travail à commis-